

**L'an deux mille vingt-deux, le huit février** à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint Gervais sous Meymont. La séance a été publique.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil municipal : 22/11/2021

Présents : Baroupiro Christian, Boullay Philippe, Chambon Catherine, Coquel Didier, Dubourgnoix Eric, Faron Jean-Pierre, Flattier Marie-Christine, Jolivet Sébastien, Locatelli Christophe, Veenstra Marrit,

Absente : Verdier Marie-Hélène.

**Demande de subvention DETR 2022 : travaux de grosses réparations de voirie. Délibération 2022\_01**

Monsieur le maire donne lecture de l'estimation prévisionnelle concernant les travaux grosses réparations de voirie pour un coût de 55 556.50 € H.T

Ces travaux concernent les voies suivantes :

- La voie communale n°5 desservant le village du Bouchet.
- La voie communale n°10 desservant le village de Pradat (3 sections distinctes)
- La voie communale n°10 entre les villages de Pradat et de la Blanchisse
- La voie communale n°15 entre les villages de la Groisne et Mafleux

Pour la réalisation de ces travaux la commune pourrait bénéficier des services de l'ADIT 63. Sa mission technique serait : dossier projet, consultation des entreprises, rapport d'analyses des offres, suivi et réception des travaux. Le coût de cette aide technique serait de 2 200,00 € H.T.

Le coût de ce projet serait de 57 756,50 € H.T. Pour ces travaux, la commune peut bénéficier d'une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) au taux de 30% du montant H.T. soit 17 327 €.

Après délibération, le conseil municipal

- accepte le projet présenté par Monsieur le Maire pour un montant de 57 756,50 € H.T. (travaux et services de l'ADIT 63)
- sollicite une inscription au programme DETR 2022 aux taux de 30% de la subvention, soit 17 327 €.
- arrête les modalités de financement telles que jointes au dossier.
- charge Monsieur le maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

**Travaux de voirie. Programme FIC 2022. Délibération 2022\_02.**

Monsieur le maire donne lecture de l'estimation prévisionnelle concernant les travaux grosses réparations de voirie pour un coût de 55 556.50 € H.T

Ces travaux concernent les voies suivantes :

- La voie communale n°5 desservant le village du Bouchet.
- La voie communale n°10 desservant le village de Pradat (3 sections distinctes)
- La voie communale n°10 entre le village de Pradat et de la Blanchisse
- La voie communale n°15 entre le village de la Groisne et Mafleux.

Ces travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 25% dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal attribué par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, avec un coefficient de solidarité de 1,11 et un plafond de dépense subventionnable de 47 450 € HT pour les travaux de voirie en 2022.

Après délibération, le conseil municipal

- accepte le projet présenté par Monsieur le Maire pour un montant de 55 556.50 € H.T.

- sollicite une inscription au programme FIC 2022 aux taux de 27.75% du montant plafond de dépense subventionnable voirie de 47 450 € H.T., soit 13 167 € HT.
- arrête les modalités de financement telles que jointes au dossier.
- charge Monsieur le maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

### **Avenant n°1. Lot n°5 Carrelage-Faïence. Délibération 2022\_03.**

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, le lot n° 5, Carrelage – Faïence, doit faire l'objet d'un avenant.

La reprise du métré des surfaces réalisées, l'ajout d'un siphon de sol et d'imperméabilisation sous les faïences font apparaître une moins-value de 1 531.04 € HT soit 1 837.24 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu le 01 mars 2021 avec l'entreprise Cartech pour le lot n° 5, Carrelage – Faïence, relatif aux travaux de réhabilitation de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de conclure l'avenant suivant :

#### **Lot n° 5 Carrelage – Faïence**

Avenant n° 1 : moins-value d'un montant de 1 531.04 € H.T. qui concerne la reprise du métré des surfaces réalisées, l'ajout d'un siphon de sol et m'imperméabilisation sous les faïences

*Attributaire* : entreprise CARTECH.

*Adresse* : 1 rue de la Masse 63600 Ambert

*Marché initial du 01/03/2021 - montant* : 16 627.72 € HT

*Avenant n° 1 objet de la présente délibération* : moins-value de 1 531.04 € H.T.

*Nouveau montant du marché* : 15 096.68 € HT

#### **Informations sur les ventes des terrains du Bourg et de Mafleux**

Monsieur le maire informe que les actes de vente pour Mafleux et le Bourg seront signés le 23 février à Thiers chez Maître Labidoire.

#### **Questions diverses**

- *Prochaine réunion du conseil municipal*

Elle est fixée au vendredi 8 avril pour le vote du budget dont le maire nous a présenté les différents scénarios

- *Emploi PEC pour remplacement du poste de secrétaire*

Une possibilité de prendre un Parcours Emploi Compétence pour 9 mois avec prise en charge à 80% est envisagé. Activer les réseaux, car le poste sera délicat à pourvoir cause de la multi-compétence demandée.

- *Assemblée générale du Foyer Rural*

Monsieur Coquel Didier informe que l'assemblée générale aura lieu le 26 mars à la Chapelle Agnon.

- *Immobilier*

Recherche d'un bâtiment pour faire de la restauration au bourg. Plusieurs pistes à l'étude par le candidat. Souhaitons-lui d'aboutir en attendant de pouvoir le cas échéant lui faciliter son arrivée sur la commune.

- *Bulletin municipal*

La prochaine édition est prévue courant mars. A vos articles !

- *Maison citoyenne*

Les prochaines animations à venir, thèmes et dates sont en préparation.

**Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures**

**EMARGEMENT**

	Nom Prénom	Fonction	Signature
1	Dubourgnoix Eric	Maire	
2	Coquel Didier	1 <sup>er</sup> adjoint au maire	
3	Verdier Marie-Hélène	2 <sup>e</sup> adjoint au maire	Absente
4	Faron Jean-Pierre	3 <sup>e</sup> adjoint au maire	
5	Baroupiro Christian	Conseiller	
6	Flattier Marie-Christine	Conseillère	
7	Locatelli Christophe	Conseiller	
8	Boullay Philippe	Conseiller	
9	Chambon Catherine	Conseillère	
10	Jolivet Sébastien	Conseiller	
11	Veenstra Marrit	Conseillère	